

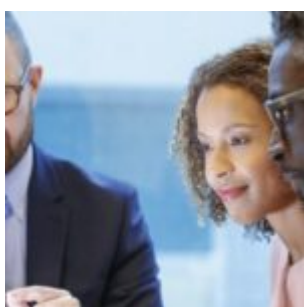
Comment transmettre son entreprise à moindre coût ?



© 2023 Les Echos Publishing

Passé un certain âge, se pose la question de la transmission de son entreprise. Une transmission qui peut être subie (décès de l'entrepreneur) ou anticipée (par le biais d'une donation, notamment). À ce titre, la transmission, par donation ou par succession, de parts ou d'actions d'une société peut être exonérée de droits de mutation à hauteur de 75 % de leur valeur. Pour en bénéficier, les titres transmis doivent faire l'objet d'un engagement de conservation, aussi appelé « Pacte Dutreil ». Retour sur les conditions d'application de ce dispositif.

Le taux de l'usure sera révisé mensuellement



© 2023 Les Echos Publishing

Depuis plusieurs mois, l'accès au crédit s'est restreint pour certains particuliers. Cette restriction conduit les personnes concernées à renoncer ou à différer leur opération d'acquisition immobilière. Ces difficultés résultent de l'effet ciseau observé entre l'augmentation rapide des taux d'intérêts des crédits immobiliers (contexte inflationniste) et le plafond lié au taux de l'usure. Rappelons que le taux de l'usure, qui vise à protéger l'emprunteur d'éventuels abus, correspond au taux maximum légal que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils accordent un crédit. Ce taux varie en fonction du type de prêt. Il est fixé à la fin de chaque trimestre pour le trimestre suivant par la Banque de France et publié au Journal officiel.

Précision : le taux d'usure correspond au taux annuel effectif global (TAEG), qui comprend le taux d'intérêt de base, les frais, commissions et rémunérations diverses (frais d'inscription, frais de dossier, par exemple) et les primes d'assurance-emprunteur.

Conscients des difficultés rencontrées par les Français pour pouvoir emprunter, les pouvoirs publics ont pris la décision de publier mensuellement, et non plus trimestriellement, les taux d'usure. Cette révision mensuelle s'appliquera dès le 1^{er} février 2023 et jusqu'au 1^{er} juillet 2023, ce qui permettra de procéder à une révision mensuelle six mois d'affilée. Elle concernera l'ensemble des catégories de taux d'usure, notamment les crédits immobiliers, les crédits à la consommation et les crédits aux collectivités territoriales et aux associations.

Pas d'afflux massif de passoires thermiques sur le marché immobilier



© 2023 Les Echos Publishing

Le volume de ventes des logements énergivores est demeuré globalement identique à celui de 2021, avec « seulement » 8 % des transactions réalisées en 2022.

Loc'Avantages : les plafonds de loyers 2023 sont connus



© 2023 Les Echos Publishing

Les pouvoirs publics viennent de communiquer les plafonds de loyers à respecter pour pouvoir bénéficier des avantages liés au dispositif « Loc'Avantages ».

Du nouveau pour certains crédits et réductions d'impôts



© 2023 Les Echos Publishing

La loi de finances pour 2023 aménage le crédit d'impôt garde d'enfants, le dispositif pour les investissements forestiers et proroge le dispositif IR-PME.

Loi de finances 2023 : les mesures concernant l'immobilier



© 2023 Les Echos Publishing

Les pouvoirs publics ont aménagé certains dispositifs de défiscalisation immobilière comme les dispositifs Pinel et Malraux.

Impôt sur le revenu : les nouveautés fiscales 2023



© 2023 Les Echos Publishing

La loi de finances pour 2023 revalorise notamment les tranches du barème de l'impôt sur le revenu.

Une carte interactive pour connaître le montant des loyers en France



© 2022 Les Echos Publishing

Un nouvel outil en ligne permet de connaître, commune par commune, le prix au m² des maisons et des appartements du parc locatif privé.

Les Français sont moins enclins à prendre des risques avec leur épargne



© 2022 Les Echos Publishing

Selon une étude de l'Autorité des marchés financiers, 8 Français sur 10 déclarent épargner régulièrement ou occasionnellement.

Assurance-emprunteur : un produit pas toujours lisible et compréhensible



© 2022 Les Echos Publishing

Selon une étude du Comité consultatif du secteur financier, les particuliers peuvent avoir du mal à comprendre les garanties et exclusions des contrats d'assurance-emprunteur. Ce qui peut rendre un comparatif des offres du marché compliqué.